



Inauguration du Sentier des oiseaux des causses et des gorges

Le nouveau Sentier d'interprétation des oiseaux des causses et des gorges a été inauguré mercredi 21 septembre au belvédère du Roc des Hourtous.

Jean-Luc Aigouy, maire de la commune de la Malène, et Anne Legile, directrice du Parc national des Cévennes, ont inauguré le 21 septembre le nouveau sentier de découverte des oiseaux au belvédère du Roc des Hourtous, en présence d'une partie des habitants de Rieisses conviés à cette occasion.

Après avoir parcouru une partie du sentier pour découvrir les panneaux présentant les oiseaux et admiré le point de vue panoramique sur les gorges, le maire a souligné l'intérêt de cette boucle familiale, courte et facile aux contenus simples et attrayants. Après avoir remercié la municipalité et les habitants du hameau dont certains sont propriétaires de parcelles sur lesquelles le sentier passe, Anne Legile a rappelé l'intérêt paysager du site et la pertinence de valoriser l'avifaune en ce lieu.

L'origine du projet

Le Sentier des oiseaux des causses et des gorges est né d'un projet pédagogique autour des passereaux et des vautours du causse Méjean initié en 2012 par les enseignants et les élèves de l'école du Méjean à La Parade et par deux agents du Parc national.

Ce projet a permis aux élèves de découvrir les oiseaux familiers de leur environnement proche. Des dessins naturalistes ont été produits et des fiches d'identité de chaque espèce pointant les éléments marquants de sa biologie et notamment son rôle dans la nature ont été rédigées par les enfants. Dès le départ, il a été convenu que ce travail se concrétiserait à travers un sentier d'interprétation. Le tracé définitif en a été arrêté en 2015. Les contenus des panneaux du sentier ont été rédigés sur la base des notices des enfants : les textes sont courts, le style est simple et invite à la découverte.

Offrant des points de vue remarquables sur les gorges du Tarn, le site du Roc des Hourtous est très fréquenté par la population et les visiteurs. Cette vocation touristique associée à la présence d'une grande diversité d'oiseaux, à la jonction du causse et des falaises, a été décisive dans le choix du site : un patrimoine à valoriser, un public à sensibiliser.

Contact presse : Catherine Dubois
Tél : +33 (0)4 66 49 53 48 - Mob : 06 99 76 20 20
catherine.dubois@cevennes-parcnational.fr

Parc national des Cévennes
6 bis place du Palais – 48400 Florac



La fiche du Sentier d'interprétation des oiseaux des causses et des gorges, avec le tracé et toutes les informations pratiques, est téléchargeable sur la plateforme de découverte [Destination Parc national des Cévennes](#)

Retrouvez toutes les actualités du Parc national des Cévennes sur www.cevennes-parcnational.fr

Créé en 1970, le Parc national des Cévennes, seul parc national français habité de moyenne montagne, se compose d'un cœur protégé de 935 km² et d'une aire d'adhésion de près de 1 750 km², répartis sur 127 communes en Lozère, dans le Gard et aux confins de l'Ardèche. Il possède un patrimoine naturel, culturel et paysager remarquable qui lui a valu en 1985, un classement en Réserve de biosphère et en 2011, son inscription au Patrimoine mondial de l'humanité.